80e ANNEE. — N° 36. DIMANCHE 24 MARS 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*

**Abonnements**

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| LOT et Départements limitrophes..... | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements ..... | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
*Rédacteurs :* Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

| | | |
|---|---|---|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | | 2 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3e page | ( — de — )..... | 3 fr. 50 |
| » 2e page | ( — de — )..... | 6 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

# La Situation

**Il est vrai qu'un certain nombre parmi les démolisseurs de Daladier ont reçu leur récompense et sont à présent ministres. Ils sont seuls à croire que cela valait la peine de faire ce qu'ils ont fait ; ils sont seuls à penser que c'est un bonheur et une compensation.**

**Seulement, gare aux autres désormais, à ceux qui sont restés dehors et qui attendent la prochaine occasion !**

Ah ! on fait aussi la guerre au Palais-Bourbon ! La guerre d'embuscade ! Mais ce n'est pas contre les Boches ! C'est contre le gouvernement et l'on a réussi à le démolir dans une attaque de nuit !

Belle victoire ! Victoire dont ils rient là-bas, à Berlin ! Nos démolisseurs ont reçu l'applaudissement qu'ils méritaient puisque ce Daladier qu'ils ont renversé, les Allemands le couvrent d'injures.

En écoutant leur radio depuis quatre jours on a pu mesurer le réconfort que cet exploit leur a apporté. Les voilà, maintenant, bien persuadés qu'il y a quelque chose de cassé chez nous, que notre pays est livré aux discordes intestines ! Les voilà encouragés à croire que la « guerre des nerfs » est à demi gagnée et que pour remporter la victoire finale ils n'auront pas besoin d'attaquer le front puisque nous sommes déjà divisés à l'intérieur.

Que cela ne soit pas vrai, nous le savons, nous. Mais c'est une mauvaise besogne que le donner à espérer à nos ennemis. On peut dire qu'en faisant ce qu'ils ont fait, les 300 démolisseurs du Palais-Bourbon ne représentaient pas l'opinion, car elle ne voulait assurément pas cela !

⁂

Une secousse pareille, incompréhensible et inattendue, se propage jusqu'au fond du pays en ondes de colère et de déception. Est-ce ainsi qu'on fortifie la confiance et n'est-il pas bien étrange que ces mêmes gens qui réclament du gouvernement un surcroît de fermeté commencent par en détruire les nécessaires éléments dans l'esprit public ?

Nous aurions compris, et tout le monde eût approuvé, que la Chambre, comme avait fait le Sénat, réclamât une forte impulsion d'initiative et d'action ! Nous aurions compris et approuvé qu'elle exprimât sa volonté de voir les gouvernements alliés se mettre résolument à la tête des événements au lieu de se laisser conduire par eux !

Ce faisant, elle aurait traduit fidèlement les aspirations de la France. Cela, on savait qu'Edouard Daladier, auquel on doit tant de reconnaissance pour l'œuvre magnifique qu'il a réalisée depuis trois ans, était résolu à s'y mettre de toutes ses forces.

Et pour l'obtenir dans les meilleures conditions possibles, le plus sûr était de laisser le gouvernement en place se réformer lui-même, accomplir sa propre restauration, s'adapter aux circonstances et se reconstituer sans qu'il y eût défaillance ni interruption dans la direction politique du pays.

Cela n'eût-il pas mieux valu que de tout attendre d'un gouvernement à venir qu'il faut bâcler dans la hâte des crises ministérielles, dans la bousculade des rivalités intrigantes et la poussée impatiente des ambitions. Il faut improviser à la va-comme-je-te-pousse ce qu'on eût pu faire avec la réflexion et l'expérience des choses.

Bref, au lieu de faire de l'ordre, comme c'est son rôle, la Chambre a, comme c'est son habitude, apporté du désordre, du trouble et de la confusion.

Pour épargner à notre aimable censure d'avoir à exécuter sa consigne qui est de défendre la vertueuse sagesse de nos députés et de veiller à ce qu'il ne soit porté nulle atteinte, même légère, à leur excellente réputations, nous avons mis le plus d'indulgence possible dans ces réflexions. Il nous faut, pourtant, ajouter ici une observation qui n'a été faite nulle part et qui nous semble très importante.

Le régime parlementaire vient d'être violé par les parlementaires qui ne confient jamais ce soin à personne qu'à eux-mêmes.

C'est en se cachant, à l'insu du public, dans l'ombre d'un Comité secret que ces 300 députés ont passé le lacet au cou du gouvernement. Cela est-il admissible ?

Evidemment non ! Pourquoi le ministère a-t-il été renversé ? Nous ne le savons pas. Le pays ne le sait pas. Nous nous rappelons que lorsque Clemenceau refusait d'aller en Comité secret, il déclarait : « Il n'est pas admissible que des choses soient dites à la tribune de la Chambre que le pays ne puisse pas entendre ! »

Peut-on accepter que la Chambre renverse un gouvernement sans que le pays en sache les raisons ? Si oui, il ne faut plus prétendre que nous sommes en démocratie parlementaire ! Car ça n'est pas vrai.

Je dis ici une vérité incontestable : la démocratie parlementaire c'est le régime du contrôle. Quel contrôle ?... *Pas seulement celui du Parlement sur les actes du gouvernement, mais aussi celui du pays sur les votes du Parlement !* Contrôle qui est à la base de tout le système et sans lequel ce n'est plus une République parlementaire que nous avons, mais la dictature d'une Assemblée.

Or, le pays n'a rien su, rien entendu des critiques adressées au gouvernement ni des arguments que celui-ci leur a opposés. Il assiste à un événement politique d'une importance capitale sans qu'il en puisse connaître la raison...

Et ce n'est pas la chose la moins étonnante du temps extraordinaire que nous vivons de voir nos parlementaires attenter eux-mêmes au principe essentiel du régime dont ils sont les bénéficiaires et les représentants.

Emile LAPORTE.

*P.-S.* — Je ne vois rien à changer aux observations de l'article ci-dessus déjà écrit quand on nous a annoncé la composition du nouveau (?) ministère. L'insignifiance du changement rend plus ridicule et plus coupable aussi l'acte insensé de la Chambre.

Voilà donc le miracle annoncé, le grand ministère, le gouvernement hors-série qu'on prétendait nous donner. C'est pour aboutir à ce chassé-croisé de ministres, à ce rapiéçage fait avec de vieux morceaux passés au neuf, à ce replâtrage bâclé en cinq-sec qu'on a tout renversé et qu'on a causé dans le pays une émotion redoutable ! C'est pour ça qu'on a si vilainement chassé de son poste le Chef qui le tenait depuis trois ans avec honneur et courage ! ! !

Peut-être en voulait-on à Daladier de sa juste popularité et de la confiance qu'il inspirait au pays ! Il est vrai qu'un certain nombre parmi les démolisseurs de Daladier ont reçu leur récompense et sont à présent ministres. Ils sont seuls à croire que cela valait la peine de faire ce qu'ils ont fait ; ils sont seuls à penser que c'est un bonheur et une compensation !

Seulement, gare aux autres désormais, à ceux qui sont restés dehors. Et qui guettent la prochaine occasion !

E. L.

*UN PETIT MOT D'ECRIT.*

## *Sur une lettre du front*

*Je ne sais rien de plus significatif et de plus impressionnant que ce cri du cœur : « Que voulez-vous ? J'aime mes hommes ! » proféré, épistolairement, par un professeur d'histoire qui vient de refuser de demander son affectation dans un état-major, ce dont se sont montrés stupéfaits ses parents.*

*C'est que la vie en commun rapproche toutes les distances ; les uns font effort pour accéder à une éducation moins fruste, les autres se dépouillent d'un vain orgueil, en la circonstance, de savant ou d'homme du monde ; tous sont devenus les serviteurs fidèles et solidaires d'un idéal supérieur. Et le chef devient volontiers pour ses hommes, un soutien et un conseiller, alors que les hommes apparaissent à ce chef comme des membres de sa famille, partageant la même vie, les mêmes contraintes, les mêmes dangers ; ils mélangent leurs souvenirs, échangent leurs impressions, se communiquent l'un l'autre quelque partie des correspondances reçues, s'associent à la joie que les nouvelles de l'arrière peuvent apporter et compatissent à celles qui sont génératrices de soucis et de larmes.*

*La sympathie se mue en amitié dans une patriotique solidarité.*

*C'est un bien joli miracle, un miracle naturel, fruit du mariage du cœur et de la raison, de conditions d'existence qu'enveloppe une atmosphère d'égalité dans le devoir, les privations et devant le péril.*

L.-C.

# Informations

### Le nouveau Ministère

Présidence du Conseil et affaires étrangères : Paul Reynaud.
Vice-présidence du Conseil : Chautemps.
Défense nationale et guerre : Daladier.
Agriculture : Queuille.
Air : Laurent Eynac.
Colonies : Mandel.
Commerce : Louis Rollin.
Education nationale : A. Sarraut.
Finances : Lamoureux.
Intérieur : Henry Roy.
Justice : Albert Sérol.
Marine militaire : Campinchi.
Marine marchande : Rio.
Pensions : Rivière.
Santé publique : Marcel Héraud.
Travail : Pomaret.
Travaux publics : de Monzie.
Blocus : Monnet.
Information : Frossard.
Armement : Dautry.
P.T.T. : Julien.

*Sous-secrétaires d'Etat :* Affaires étrangères : Champetier de Ribes ; Intérieur : Jacquinot ; Guerre : Ducos ; Finances : Laniel ; Marine militaire : Blancho ; Travail : Albertin ; Marine de guerre : La Cour Grandmaison ; Air : Ménié et Amaury de la Grange ; Alsace-Lorraine évacuée : Schuman ; Production agricole : Thellier ; Economie nationale : Hachette.

### La crise ministérielle et l'Angleterre

La démission du Cabinet Daladier, analysée avec la plus complète objectivité, donne à tous les journaux londoniens, du moins à tous ceux qui, n'adoptant pas la réserve du « Times » ou du « Daily Herald » par exemple, traitent de cette question, l'occasion de manifester à l'égard de la France la sympathie et la compréhension la plus évidente et la plus cordiale.

Mais tous, quelle que soit leur attitude de politique intérieure, soulignent le fait que l'intime collaboration franco-britannique sort non seulement intacte, mais encore renforcée d'une conjoncture dans laquelle la France, fidèle à la tradition démocratique qu'elle partage avec la Grande-Bretagne, a montré à la fois son sens des réalités et son inébranlable résolution de poursuivre, dans les meilleures conditions, sa tâche de guerre.

### Au Sénat

Dans la séance de jeudi, le Sénat a discuté les conclusions du rapport concernant l'exercice du mandat des sénateurs mobilisés qui sont au nombre de six.

Puis, en raison de la crise ministérielle, il a décidé d'ajourner la discussion du projet de loi sur les crédits militaires.

### Remaniement ministériel en Angleterre

Selon le correspondant politique du « Daily Mail », M. Neville Chamberlain, au cours des vacances parlementaires de Pâques, envisagera l'éventualité de remanier son gouvernement.

On croit, dans les milieux politiques, que le premier ministre a le projet de créer un cabinet de guerre restreint, composé de personnalités ministérielles, qui n'auraient cependant pas les obligations administratives habituelles, et qui se consacreraient à la préparation des plans de guerre, et seraient chargées de prendre de rapides décisions politiques.

### A la Chambre des Communes

M. Hore Belisha a donné sa démission du poste de président du parti national libéral à la Chambre des Communes.

M. Hore Belisha a déclaré qu'il ne désirait pas garder la présidence du parti, ce qui pouvait gêner certains membres, et il a ajouté qu'il voulait personnellement avoir une liberté complète d'exprimer ses opinions, liberté qui aurait pu être entravée par sa fonction de président.

Sir John Simon, qui présidait le comité privé du parti national libéral, a remercié M. Hore Belisha pour les services qu'il avait rendus au parti.

### Déchéance de 19 élus communistes

La déchéance de dix-neuf élus cantonaux et municipaux de la Nièvre a été prononcée.

D'autre part, M. René Joly, professeur au collège de Cosne, a été frappé en raison de son attitude de la sanction disciplinaire suivante : retrait d'emploi.

### Protestation des Etats-Unis

Le département d'Etat communique qu'il a fait des représentations au gouvernement du Reich, contre la décision de celui-ci d'évacuer les agents diplomatiques et les consuls de tous les gouvernements étrangers du territoire occupé de Pologne.

Le gouvernement des Etats-Unis a réservé tous ses droits dans cette affaire.

### Exploit d'une patrouille anglaise

On parle d'une rencontre qui a mis aux prises une petite patrouille britannique avec un détachement de reconnaissance allemand.

Dans les milieux militaires français autorisés on insiste sur le caractère de cette rencontre, au cours de laquelle un officier et six soldats anglais ont victorieusement tenu tête à une dizaine de soldats allemands. Au cours du vif combat qui s'est engagé, non seulement les Britanniques n'ont subi aucune perte, mais ils ont mis hors de combat dans les rangs allemands cinq hommes et ont fait un prisonnier.

### Le traité russo-finnois

M. Molotov, président du Conseil des commissaires du peuple et commissaire du peuple aux affaires étrangères, et MM. Paasikivi et Vojonman, délégués du président de la République finlandaise, ont échangé au Kremlin, les instruments du traité de paix conclu entre l'U.R.S.S. et la Finlande et du protocole annexe signés le 12 mars.

### L'alliance militaire des Scandinaves

Les milieux compétents de Berlin qui, au début, avaient déclaré ne pas s'opposer à une alliance défensive entre la Suède, la Norvège et la Finlande, se montrent de plus en plus réservés à cet égard depuis la publication de la mise au point russe traduisant l'hostilité du gouvernement de Moscou à ce projet.

### Aviateurs allemands recueillis en mer

Quatre aviateurs allemands ont été sauvés en mer du Nord, à 110 milles environ de Ijmuiden, par un navire de pêche hollandais. Il s'agit d'un officier et de trois sous-officiers provenant d'un avion allemand abattu en mer du Nord.

L'un des aviateurs a un bras cassé. Un autre a reçu une balle dans le genou droit. Ils sont arrivés jeudi matin à Ijmuiden.

### Communiqué officiel

N° 400. — Activité locale des patrouilles de part et d'autre de la Sarre.

N° 401. — Nuit calme sur l'ensemble du front.

### EN PEU DE MOTS...

— Le ministre des fournitures de guerre britannique annonce que, depuis le début des hostilités, il a passé commande pour 508 millions de livres sterling (92 milliards de francs) de matériel et de munitions de guerre.

— On annonce qu'on s'attend à Berlin à la très prochaine conclusion d'un accord tripartite Moscou-Berlin-Rome.

— Un boucher de la Tour-du-Pin, Claudius Bidou, expert dans une commission de réquisition, réalisait des bénéfices considérables en estimant lui-même les lots de bétail qu'il faisait acheter par l'armée à des prix excessifs. Il a été arrêté.

— Le « Mauretania » a quitté le port de New-York. Ce paquebot de 35.739 tonnes qui doit servir à des transports de troupes, commence un voyage qui doit le mener en Australie.

— Mercredi a eu lieu la remise solennelle au roi Farouk des lettres de créance du nouveau ministre de France en Egypte, M. Jean Pazzie. La presse égyptienne souligne la solidarité de la France et de l'Egypte.

— Le Sénat belge a approuvé par 95 voix contre 15 et 5 abstentions le projet de loi relatif à la défense des institutions nationales.

## NOS ÉCHOS

### Le secret au Sénat.

C'est fort loin de la salle des séances et du salon des conférences du Sénat que les journalistes ont été parqués, pendant que la Haute Assemblée délibérait à huis clos.

La questure du Sénat avait réservé à nos confrères une salle située au rez-de-chaussée, face à une chambre de garde affectée à un des veilleurs de nuit du Palais du Luxembourg, et voisine d'une curieuse salle de Commission, non numérotée.

⁂

La salle de garde réservée au veilleur de nuit du Sénat est tapissée par une bibliothèque pleine de gros volumes reliés. Il s'agit d'une partie de la colossale collection des Débats Parlementaires :

— Vous avez de quoi lire, pendant vos veillées, dit-on ironiquement au garde qui passe ses nuits dans ce réduit.

Le garde répondit :

— J'ai mieux que cela.

Et il sortit un volume, placé sous l'oreiller de son lit de sangle.

C'était un livre sur Hitler, dans lequel le chancelier du Reich est fort malmené.

⁂

— Pourquoi, demanda-t-on à un huissier, la salle de Commission du rez-de-chaussée du Sénat ne porte-t-elle pas de numéro ?

L'huissier répondit :

— C'est que cette Commission est en marge : on n'y travaille pas. On y joue au bridge.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## NOS REPRESENTANTS

Dans le ministère Reynaud-Daladier, M. A. de Monzie garde les fonctions qu'il occupait dans le ministère Daladier-Reynaud. Notre éminent représentant continuera à diriger les services des Travaux publics et des Transports qui sont d'une capitale importance dans les circonstances actuelles.

Au moment où M. René Besse quitte sans reproche le ministère des Pensions nous lui exprimons nos amicales félicitations. Son départ sera vivement regretté par tous les Anciens Combattants : comme il était un excellent ministre on l'a prié de s'en aller pour faciliter le jeu des combinaisons parlementaires. C'est ce qu'on appelle « gouverner » !

M. René Besse n'était pourtant aucunement responsable de la défaite finlandaise qui a servi de prétexte au renversement du ministère Daladier.

### VOTES DE NOS DÉPUTÉS

La seconde partie de l'ordre du jour déposé par M. Chichery comme conclusion des débats en Comité secret était ainsi conçue :

« La Chambre fait confiance au gou-
« vernement pour prendre immédiate-
« ment et dans tous les domaines les
« mesures indispensables pour porter au
« maximum la force de la France et
« pour conduire jusqu'à la victoire, en
« accord étroit avec nos alliés, la guerre
« qui nous a été imposée et où nous dé-
« fendons avec la sécurité du pays, nos
« libertés et celles du monde, passe à
« l'ordre du jour. »

Sur ce texte, M. Edouard Daladier avait naturellement posé la question de confiance.

Il fut adopté par 239 voix contre 1. Mais 300 députés s'abstiennent de voter.

MM. Malvy, René Besse et A. de Monzie ont voté pour.

### LES MENÉES COMMUNISTES

Le tribunal militaire de la 17e région, à Toulouse, a infligé les condamnations suivantes à six anciens militants communistes, poursuivis pour tentative de reconstitution clandestine et diffusion de tracts inspirés par la IIIe Internationale : la femme Pauline Maurel, un an de prison et 500 fr. d'amende ; Eugène Vilatte, trois ans de prison et 500 fr. d'amende ; Joseph Salles, deux ans de prison et 500 fr. d'amende ; Georges Cheval, six mois de prison ; Jean-Marie Rouzaud, ancien secrétaire des Amis de l'U.R.S.S., trois ans de prison et 1.000 fr. d'amende ; Paul Tagnères, deux ans de prison et 500 fr. d'amende.

### La fourniture du vin aux troupes

M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a présenté aux représentants de la presse, le centre des vins de l'intendance militaire de la région de Paris.

Ce centre, dont le personnel permanent est réduit à 2 officiers et un bureau de comptabilité, livre chaque jour plus de 100.000 litres de vin titrant 9 degrés à 200.000 hommes de troupe répartis dans 250 formations.

Ce vin est analysé à l'arrivée et au départ du chai par les soins du laboratoire régional de l'intendance militaire que dirigent des pharmaciens militaires et où travaillent des chimistes spécialisés.

### Règlement des blés de la récolte de 1939

Aux termes d'un décret publié par le « Journal Officiel », le solde restant dû sur le prix des blés de la récolte de 1939 livrés aux organismes stockeurs en sus des 50 premiers quintaux, pourra être versé aux producteurs à partir du 1er avril prochain.

### Transport des militaires

Un décret-loi, publié par le « Journal Officiel », dispose que toute entreprise de transport public automobile de voyageurs est tenue d'assurer, par priorité sur les autres voyageurs, dans la limite de la moitié de la contenance de ses véhicules, le transport des militaires des armées de terre, de mer et de l'air voyageant en tenue militaire et se déplaçant en vertu d'un ordre de mission ou d'une permission comportant la gratuité du transport.

### 80e Section des Médaillés Militaires

La 80e Section de Médaillés Militaires du Lot tiendra sa première réunion de l'année le dimanche 31 mars 1940, au siège habituel de ses réunions : 1er étage du Café de la Promenade (Place Gambetta). Les camarades qui seraient empêchés de se rendre à cette réunion sont invités à adresser le montant de leurs cotisations au camarade Lacoste Louis, 10, rue Ste-Barbe, à Cahors.

Le Président rappelle que les cotisations sont payables au siège social central de la Société, dans le premier trimestre de l'année. — *Le Bureau.*

### UN BON CONSEIL AUX POPULATIONS RURALES

On nous signale que des Entreprises se disant autorisées par le Syndicat d'Electrification rurale de la région de Figeac, offrent aux futurs abonnés de l'électricité de faire leur installation intérieure en même temps que les branchements.

Nous avons le devoir de mettre en garde les populations rurales contre les agissements de ces installateurs qui ne sont nullement autorisés à faire les branchements.

La Compagnie du Bourbonnais, concessionnaire du réseau est seule qualifiée pour l'exécution de ces travaux et les abonnés qui feraient faire leur branchement en dehors de la Compagnie s'exposeraient à des mécomptes sérieux. Prix certainement plus élevé que celui homologué par le contrat du Syndicat, sans compter les risques d'accidents qui pourraient être occasionnés sur le réseau et dont ils encourraient la responsabilité.

Tous renseignements seront donnés, soit au Bureau du Syndicat : Mairie de Figeac, soit à la Compagnie du Bourbonnais : Etablissements Collet, 14, avenue Clémenceau à Figeac.

## CAHORS

### REVUE ET PRISE D'ARMES

Devant le général Legendre, commandant de corps d'armée des troupes coloniales, s'est déroulée, sur la place Thiers, une cérémonie militaire : prise d'armes et remise de décorations.

Après le cérémonial rituel, le général a remis sur le front des troupes la rosette d'officier de la Légion d'honneur au Lieutenant-colonel Audeguis et la médaille militaire à l'adjudant Guionie.

Un détachement du D.I.C. rendait les honneurs. Il a ensuite défilé devant les autorités militaires et les nouveaux décorés sous le commandement du chef de bataillon Belbèze.

Parmi les personnalités présentes nous avons noté le colonel Noyez, commandant la subdivision, le colonel Virly, commandant le Dépôt, le médecin-colonel Fourgous, président de l'Association des Officiers de Réserve et le capitaine Bénard, président de l'Association des Médaillés militaires.

### Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Goudounèche, décédé à Cahors à l'âge de 80 ans.

M. Goudounèche avait été pendant de longues années surveillant des lignes télégraphiques du Lot, en résidence à Cahors, où il avait pris sa retraite.

La mort de M. Goudounèche a provoqué de vifs regrets parmi le personnel des P.T.T. où il ne comptait que des sympathies et parmi tous ceux qui le connaissaient.

Nous adressons à son fils, M. Goudounèche, inspecteur de l'Enregistrement, à Mme, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

### Avis aux jeunes gens

M. le Commissaire de police rappelle aux jeunes gens en résidence dans la commune de Cahors, âgés d'au moins 16 ans, qui n'ont aucune occupation régulière, ne suivent aucun enseignement ou n'effectuent aucun apprentissage, qu'ils sont priés de se présenter au Commissariat de police pour renseignements au sujet de leur formation professionnelle.

### Orage

Les débuts du printemps ont été marqués, vendredi, par un orage. Vers 13 h., d'épais nuages ont recouvert la ville, le tonnerre a grondé et une pluie assez forte est tombée pendant un quart d'heure environ.

Vers 16 h. 30, un vent assez violent a soufflé et le tonnerre s'est fait encore entendre cependant qu'une forte pluie s'abattait sur la ville.

Pendant une demi-heure environ, dans les ateliers, des pannes d'électricité se sont produites, interrompant tout travail.

Mauvais débuts de printemps !

### LOTERIE NATIONALE

L'émission de la 7e tranche de la Loterie nationale 1940 s'est ouverte mardi 19 mars. Cette tranche est identique à la précédente.

En outre, nous rappelons que le tirage de la 6e tranche de la Loterie nationale 1940, dite tranche de Pâques, sera assuré, à Paris, le lundi 25 mars.

### Tribunal correctionnel

En raison des congés de Pâques, l'audience du tribunal correctionnel n'a pas eu lieu vendredi 22 mars.

## CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT
*(Suite et fin)*

*Réunion de l'Office des transports du Sud-Ouest* (11 mars 1940). — M. Chansard, délégué, rend compte de cette réunion au cours de laquelle deux questions présentaient un réel intérêt pour notre région :

A) Prime au déchargement. La S.N.C.F. accordera une prime de 50 fr. lorsque le déchargement d'un wagon sera effectué avant les délais légaux.

B) Relations Toulouse-Cahors. La mise en correspondance des trains 2986, partant de Toulouse à 6 h. 01 et 1674, partant de Montauban à 6 h. 20, n'a pu être obtenue, ces trains assurant déjà des correspondances par ailleurs.

*Aérodrome de Labéraudie.* — A l'unanimité, la Chambre adopte et décide de transmettre à M. le Ministre de l'Air, un vœu, déposé par M. Orliac, demandant l'utilisation prochaine de l'aérodrome de Labéraudie qui est en excellent état d'entretien et qui possède toutes les annexes nécessaires à son parfait fonctionnement

*Transports par fer.* — La Chambre de Commerce, ayant reçu de nombreuses réclamations de la part des commerçants au sujet de la pénurie des wagons, est intervenue auprès des services de la S.N.C.F. Il lui a été répondu que, par suite de la priorité accordée aux besoins de la Défense Nationale, il ne pourrait être momentanément donné satisfaction aux demandes du Commerce.

*Relations Aurillac-St-Denis-Martel.* — Sur la proposition de M. Chansard, la Chambre émet le vœu que soient modifiés les horaires des trains 2072 et 2089 de façon à éviter les longues attentes en gare de St-Denis-Martel pour la correspondance avec les trains de et sur Paris et à permettre d'avancer la distribution du courrier dans la région de St-Céré.

*Déchargement des wagons.* — La Chambre adopte un vœu, déposé par M. Mayaudon, demandant qu'en raison des difficultés actuelles, résultant pour les commerçants du manque de main-d'œuvre et de la réquisition de leurs moyens de transports, le délai de 24 heures soit maintenu pour le déchargement des wagons.

## ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 15 au 22 mars

*Naissances*

Miran Christiane, Clinique, rue Wilson.
Delord Jean, Clinique, rue Wilson.
Madec Bernard, Clinique, rue Wilson.
Lafon Annie, 79, boul. Gambetta.
Perrier Claude, Clinique, rue Wilson.
Verdier Jacques, Clinique, rue Wilson.
Laborie Simone, Clinique, rue Wilson.
Pomié Odile, Larroque-des-Arc.
Malinié Marie-Claude, 21, rue du Portail-Alban.
Chassaing Jean-Pierre, Clinique, rue Wilson.
Rovaris Janine, Clinique, rue Wilson.
Stambouli Jean-Claude, Clinique, rue Wilson.

*Publication de mariage*

Gizard Léon, conducteur de taxi à Cahors-Cabazat et Pégourié Angèle, s.p., à Cahors-Cabazat.

*Mariage*

Foissac Jean, instituteur, et Cassan Suzanne, institutrice.

*Décès*

Théron Marie, Vve Bonnet, s.p., 92 ans, 18, rue Feydel.
Hélias Charles, cultivateur, 64 ans, Cabessut-Haut.
Sébal Christine, s.p., 74 ans, rue Wilson.
Grau Gisèle, 10 ans, rue Wilson.
Salhien Lambert, retraité, 68 ans, 4, quai de Regourd.
Goudounèche Jean, retraité des Postes, 80 ans, place St-Georges, 12.

### Service pharmaceutique

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 24 mars par la pharmacie LESTRADE et le lundi 25 mars par la pharmacie GARNAL.

## PALAIS DES FETES

Lundi 25, mercredi 27, jeudi 28, samedi 30, dimanche 31 mars, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures. *Un programme formidable.* Gaby Morlay, Elvire Popesco, Victor Boucher, André Lefaur dans l'amusante comédie de R. de Flers et Caillavet

**LE BOIS SACRÉ**

le plus fin comique, le plus brillant esprit où le paradoxe et la satire apportent à chaque instant leur piment.

En complément : *Mirage du Maroc. Maître du vertige* (documentaire) ; *Sang-froid,* dessin animé en couleurs ; *Tournée du dimanche,* attractions en couleurs; *Actualités mondiales* de la semaine.

## GRAVE COLLISION ENTRE AUTO ET MOTO

Un camion conduit par M. Lanvin, employé chez M. Gilles, minotier à Villefranche-de-Rouergue, se rendant à Gramat, a heurté, près de la commune du Bourg, une moto pilotée par Georges Deltour, d'Issepts, permissionnaire du front, qui venait de Lacapelle-Marival et rentrait chez lui.

La moto fut projetée à plusieurs mètres et Georges Deltour entraîna dans sa chute Mme Joséphine Lapergue qui passait justement à cet endroit.

M. Deltour avait une jambe brisée et des contusions multiples, et Mme Lapergue a également une jambe cassée.

Après les premiers pansements, les blessés furent transportés à l'hôpital de Cahors.


**MESDAMES,**

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

*C'est la propriété de* **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, *rue Mal-Foch, CAHORS.* — *Tél.* 170
**Pas plus cher, mieux, plus chic**



**PIGIER**

**Ne pas asservir l'élève à un programme fixe et le même pour tous ; modeler le programme sur les dispositions et le temps de chacun : c'est là TOUT le SECRET de la VALEUR et la Cause du SUCCÈS de l'Enseignement individuel et de la Formation professionnelle des**

**COURS PIGIER**
**Devenez COMPTABLES.**
**Devenez DACTYLOGRAPHES.**
**Devenez STENOGRAPHES.**
**Devenez SECRETAIRES.**
**Apprenez la COUPE COUTURE-MODES-LINGERIE**
**aux COURS PIGIER, 12, Boulevard Gambetta, CAHORS.**

**Un travail sérieux avec des Cours sérieux.**

**Facilité de paiement. Facilité de placement.**

**L'Enseignement individuel PIGIER permet l'inscription aux Cours à toute époque de l'année et à tout âge.**


### Trouvailles

Il a été trouvé un sac à main contenant une certaine somme par M. Doumerc ; une manivelle d'auto par M. Chevalier ; un portefeuille contenant une somme d'argent par M. Annès ; un billet de banque par M. Jean Périé ; un billet de banque par M. Vayssié ; un chapelet par M. Costes ; un portefeuille par M. Caunésil ; une paire de pantoufles par M. Buffali.

## EDEN

Samedi 23 et dimanche 24 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 h.

Un film gai, souvent comique, jamais méchant.

**L'ANGE QUE J'AI VENDU**

Avec André Lefaur, Alerme, Charpin, Paulette Dubost, Lucien Galas, Jean Tissier, Jeanne Helbling et Raymond Cordy.

En complément, une comédie musicale

**DAMES**

avec Joan Blondel et Dick Powell et les *Actualités Mondiales* avec les derniers faits.

⁂

**Lundi de Pâques** (en soirée) *changement de programme.*

Un grand film en couleurs à la gloire des conquérants du ciel, glorieux comme une page d'histoire..., captivant comme un roman, aussi passionnant que la plus périlleuse aventure

**LES HOMMES VOLANTS**

avec Fred Mac Murray et Ray Milland.

En complément : *Sciences pour tous,* documentaire ; *Sur l'eau,* documentaire sportif ; *Mathurin aviateur,* dessin animé en couleurs et les *Actualités mondiales* avec les derniers faits.

## Arrondissement de Cahors

### Castelfranc

*Nécrologie.* — Nous avons appris avec regret la mort de M. Edouard Couaillac, décédé à l'âge de 80 ans. Nous adressons à son neveu, M. Jean Mousset, actuellement mobilisé, à la famille, nos bien sincères condoléances.

### Concots

*Nécrologie.* — C'est avec une bien triste surprise que nous avons appris la mort de M. Soulié Jean, de La Couaille. A voir la carrure du corps on aurait cru à plus de solidité, et il a suffi de quelques jours d'indisposition pour en arriver à une fin aussi brusque qu'imprévue.

Le disparu fut toujours un parfait honnête homme, vaillant, franc et loyal, aussi jouissait-il d'une sympathie générale. Chasseur émérite, mais sans négliger les soins et les travaux que lui imposait sa profession d'agriculteur.

A sa veuve, à sa fille et autres parents nos sentiments de bien sincères condoléances.

### Duravel

*Carnet blanc.* — Nous annonçons avec plaisir le mariage tout prochain, le 25 courant, à Montayral (Lot-et-Garonne), de notre jeune compatriote M. Georges Bezy, actuellement aux armées, avec Mlle Yvonne Pillet.

Aux futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, et nos félicitations à Mmes Vve Bézy, institutrice à Loupiac, et Vve Cazabonne, mère et grand'mère du futur.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

*Conseil aux populations rurales.* — Lire à la « Chronique du Lot ».

*Un bel atelier.* — Une belle salle de la nouvelle école communale. Elles sont là trente fillettes de 11 à 13 ans, sérieuses et très occupées. Les unes tricotent, d'autres tissent.

Il faut voir ces ingénieux métiers, peu encombrants, et voir de quelle façon adroite, experte, infiniment appliquée, ces charmantes élèves manient la navette, tressent, tissent, plaquent le fil d'un coup sec et développent leur trame.

Et la laine va subir ces heureuses transformations en cache-nez, cache-cols, tricots, chandails, etc., etc...

Ces enfants voudraient bien échanger leurs impressions. Mais leur imagination fait apparaître des tableaux si divers dans leur jeune cerveau et qui les touchent si profondément ; ce vêtement chaud qui sortira de leurs mains ira-t-il à ce brave, qui veille, seul derrière, au créneau ? à ce motocycliste qui affronte la boue, la neige, pour transmettre un ordre ? à ce jeune soldat pour qui les camarades constituent la seule famille ?

D'autres pensent à leur grand frère, à leur père, qui bravent pour elles, pour tous, les dangers.

Et les effets de laine se multiplient, s'entassent en bon ordre dans ce grand placard, musée de l'intelligence adroite et du bon cœur.

Vêtements chauds, chauds par la bonne laine, chauds par les sentiments qu'ils recèlent dans tous les brins dont ils sont faits.

Nos compliments à toutes ces élèves et à leurs animatrices.

Ajoutons que les métiers à tisser ont été offerts par les amis de l'école.

*La correspondance aux militaires.* — Le Ministère de la défense nationale communique :

« Après les nombreuses mesures prises par le gouvernement pour le bon fonctionnement du service postal militaire, une amélioration très sensible vient d'être réalisée dans l'acheminement de la correspondance.

« Il est demandé aux expéditeurs de faciliter dans toute la mesure du possible la tâche des services postaux en écrivant les adresses de façon lisible et correcte en se conformant aux indications ci-après :

« Les adresses des militaires aux armées doivent être libellées : Soldat X..., 4e régiment d'artillerie lourde, 3e batterie, secteur postal 342. Il est formellement recommandé de mettre secteur postal en toutes lettres.

« De même le numéro du secteur postal doit être indiqué en chiffres arabes exclusivement.

« Si l'expéditeur ignore le numéro du chiffre postal, il remplacera cette indication par les mots : Par Bureau central militaire. »

*Mariage.* — Nous apprenons le mariage de M. Paul-Félix Maury, courtier en bestiaux au Pont-du-Pin, avec Mlle Sainte-Marie Maria-Elia à la Déganie près Figeac. Sincères félicitations.

*Grave accident de travail.* — M. Castagné, menuisier-charpentier à Montredon, employé aux Usines Ratier, de Figeac, a été victime d'une chute alors qu'il était occupé à la transformation de la charpente de la toiture de l'usine. Le malheureux, tombant de 7 mètres, se fractura l'omoplate droite, la clavicule et plusieurs côtes. Il reçoit des soins à l'hôpital de Figeac. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

*En marge du Conseil municipal.* — Les baraquements pour réfugiés, qui ont été élevés sur le terrain de l'hospice, sont en pleine voie de construction.

Lors de la dernière séance, le Conseil municipal a approuvé la déclaration d'utilité publique, y compris les arrangements intervenus entre MM. Cels et Gibrat, pour la cession des terrains destinés à la voie d'accès.

*Installation de la délégation cantonale.* — Accompagné de Mlle Jacgneau, inspectrice de l'enseignement du premier degré, M. Bruneau, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, commandeur de la Légion d'honneur, a présidé la séance d'installation de la délégation cantonale des deux cantons de Figeac-ouest et de Figeac-est.

Mme l'Inspectrice en outre a déterminé, pour chaque délégué, les écoles qui l'intéressent, les écoles qu'il doit visiter.

M. Bruneau a précisé les attributions du délégué cantonal en insistant de la façon la plus claire sur son rôle d'auxiliaire de l'administration et d'ami de l'école laïque et de ses maîtres.

A l'unanimité le Bureau de la délégation a été constitué pour les deux cantons :

Canton Ouest : Président, M. Joseph Loubet, sénateur-maire.

Canton Est : Présidente, Mme Masbou ; secrétaire, M. P.-G. Balaguayrie.

## Arrondissement de Gourdon

### Lamothe-Fénelon

*Trouvée morte.* — Mme Grangié passant devant la maison de Mme Marie Magne, veuve Renières, qui n'avait pas été vue depuis plusieurs jours, remarqua la porte ouverte et pénétra dans l'immeuble.

Elle aperçut alors Mme Renières étendue et ne donnant plus signe de vie.

Après les constatations d'usage, le corps de Mme Renières fut transporté à Fajoles, son pays d'origine, où les obsèques eurent lieu.

### Salviac

*Noyée.* — La gendarmerie de Salviac s'est transportée au village de l'Abbaye, section de Léobard où le jeune Lagarde qui pêchait sur le Céou, a découvert sur la rive de ce ruisseau le corps d'une femme paraissant avoir séjourné dans l'eau une huitaine de jours.

La gendarmerie de Salviac procède à une enquête ; M. le Dr Cambornac, de Salviac et M. l'adjoint au maire de Léobard étaient sur les lieux.

On n'a pu identifier le corps de la noyée.

L'enquête se poursuit.

*Carnet rose.* — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un nouveau-né chez les époux Gibert-Lapèze, charron aux Crozes, près Salviac. Nos compliments aux heureux parents, le père du bébé qui a été prénommé Jean est aux armées.

*Nécrologie.* — Nous apprenons le décès dans la section de Luzière de M. Antoine Marty, propriétaire, 75 ans.

Le défunt a été accompagné à sa dernière demeure par de nombreux parents, amis et voisins.

A son épouse, à sa fille, à son gendre, M. Emile Brondel, employé des chemins de fer, en retraite à Cahors, nous présentons nos bien sincères condoléances.

### Souillac

*Foire.* — Notre foire du 19 mars a été importante.

Principaux cours pratiqués :

Gros bœufs d'attelage, 8.500 à 9.000 fr.; moyens, 7.000 à 7.500 fr. ; bourrets d'Auvergne, 3.500 à 4.000 fr. ; vaches laitières, dites Gâtines, 7.500 à 8.000 fr., le tout la paire ; porcs gras, 530 à 550 francs les 50 kilos ; petits porcelets à deux mois d'âge, 250 à 300 francs l'un.

Poulets de grain, 6,50 à 7 fr. ; poules, coqs et canards. 6 fr. ; dindes, 6,50 ; pintades, 7 fr. à 7,50 ; lapins domestiques, 3,50 à 4 fr., le tout le demi-kilo.

Œufs en grande quantité, vendus, 6,50 à 7 fr. la douzaine ; pigeons communs, 5 à 6 fr. ; de grosses espèces, 15 à 16 fr. le couple.

Beurre du pays, 22 fr. le kilo ; petits fromages de chèvres, 5,50 à 6 fr. la douzaine. Miel liquide, 15 francs le litre.

Prochaine foire le 4 avril.

## REMERCIEMENTS

Madame veuve QUERCY et son fils ; Madame veuve LARROUNET, sa grand'mère ; Madame Veuve LARROUNET, à Lacapelle ; Madame et Monsieur LAVERGNE, cantonnier à Lacapelle ; Monsieur QUERCY Louis, au Montat ; Monsieur BLANCHOU et ses filles, au Montat ; Monsieur et Madame DESPOUX et leurs enfants à St-Pierre-Toirac ; Madame et Monsieur RAUFFET et leurs enfants à Larroque-Toirac ; Monsieur et Madame DESPOUX, à Poitiers remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques du regretté disparu

**Monsieur Philémon QUERCY**
*Employé municipal*

# Dernière heure

**COMMUNIQUÉ DU 22 MARS (soir)**
**Rien à signaler.**

**LE NOUVEAU MINISTÈRE DEVANT LES CHAMBRES**

Sur l'ordre du jour de M. Auguste Brunet, le nouveau gouvernement a obtenu 268 voix contre 156. Il y a eu 111 abstentions.

**Un communiqué officiel du Conseil de Cabinet**

A l'issue du Conseil de Cabinet tenu au ministère des Finances, M. Frossard, ministre de l'Information, a donné à la presse lecture du communiqué suivant :

Un Conseil de Cabinet s'est réuni au ministère des Finances, sous la présidence de M. Paul Reynaud, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères. Il a examiné la situation qui résulterait du vote de la Chambre. Tous les ministres ont assuré le président du Conseil de leur loyale collaboration.

Dans ces conditions, le chef du gouvernement a estimé que dans la grave situation présente, le devoir du Cabinet, qui a obtenu à la Chambre la majorité absolue des suffrages, était de demeurer à son poste.

Le Comité de guerre s'est réuni hier matin.

**Un navire allemand a été torpillé dans la mer du Nord**

De Copenhague. — Le navire allemand « Hedderheim » a été torpillé à 23 h. 15 par un sous-marin anglais.

Le bateau-pilote de Skagen a recueilli l'équipage qui avait pris place dans deux bateaux de sauvetage contenant 36 hommes.

Le premier mécanicien du bateau a été fait prisonnier par le sous-marin et pris à son bord.

Il ne sera pas possible d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les circonstances dans lequelles le « Hedderheim » a été détruit, avant que le sous-marin ait regagné sa base.

**Le ministre de l'économie du Reich sera-t-il « limogé »**

Le Dr Funck, ministre de l'économie du Reich, aurait démissionné. Il serait remplacé par le secrétaire d'Etat Koerner, de l'état-major de Goering.

On sait que des bruits avaient couru avec insistance en Allemagne, au cours des dernières semaines, sur un désaccord entre le maréchal Goering, chargé du plan de quatre ans, et le docteur Funck, ministre de l'économie du Reich.

**Un sous-marin aurait été heurté par le chalutier anglais « Star-of-Deace »**

Le capitaine du chalutier « Star-Of-Deace », qui a heurté une masse métallique immergée au large de la côte nord-est-écossaise, croit que le navire a détruit ou fortement endommagé un sous-marin.

## PETITES ANNONCES

**A vendre :** Amilcar 5 CV., 2 places ; Vélomoteur Magnat-Debon. S'adresser : 1, rue des Capucins, Cahors.

**Propriétaires-Viticulteurs du Lot** offrez vos vins aux « CAVES CADURCIENNES », 5, rue de la Chantrerie, Cahors.

A vendre **ânesse avec voiture.** S'adresser, 4, Avenue de Paris, Cahors.

**Cahors,** dame ayant voiture, libre après-midi, cherche emploi. S'adresser : 1, rue des Capucins, Cahors.

A vendre jusqu'au 25 courant inclus : **Voiture traction avant, Citroën 9 CV.,** modèle récent, état de neuf. Ou **C. 4 G., moteur flottant,** modèle grand luxe, parfait état. S'adresser à M. Trégou, à Mercuès (Lot).

A vendre : **Perruches ondulées,** couleurs variées, 26, rue Emile-Zola, Cahors.

**Cherche dame** cinquantaine, préférence sans famille, forte, aimant campagne, expérimentée pour aider à donner soins à Monsieur âgé et seconder dans ménage de deux personnes. Références contrôlables exigées. Turreau, Castelfranc (Lot).

A vendre, en bloc ou en parcelles, une **propriété** située route de St-Ambroise. S'adresser à M. Arbouys, Cabessut.

A vendre, sur Place centre Cahors, **maison 10-11 pièces,** dépendances, logements et commerce. Rapport et agrément. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre, Faubourg Cahors, **maison en construction,** jardin avantageux. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre, 1.200 m. de Cahors, **maison** 2 pièces, jardin, vigne seul tenant. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre, à 4 kilomètres de Cahors, **maison** susceptible commerce, 4-5 pièces, grand jardin, cour et parc, sur route nationale. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre, 20 km. de Cahors, vallée du Lot, chef-lieu de canton, **maison** 7 pièces, dépendances, grange, garage, cour, jardin bords du Lot, vigne. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre, 18 km. de Cahors, chef-lieu canton, **maison** 5-6 pièces sur principale artère, jardin, cour, dépendances. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre, 1.200 m. de Cahors, **maison** 2 pièces, état neuf, jardin, jeune vigne et truffières, seul tenant. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre, **plusieurs propriétés,** rapport et agrément, depuis 20.000. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre **lotissements variés,** abords de Cahors. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.


LES MAUX QUI VOUS AFFLIGENT
Migraines, vertiges. Constipation rebelle, mauvaises digestions. Acné, boutons, dartres, eczéma, furoncles, psoriasis. Hémorroïdes, varices, douleurs périodiques. Rhumatismes, goutte.
disparaîtront
dès que vous en supprimerez la cause, l'impureté du sang, en faisant une cure de cet extrait concentré de plantes des Alpes, dont l'efficacité est certifiée par des millions de témoignages : la
TISANE DES CHARTREUX DE DURBON
Tisane, le flacon 17. Baume, le pot 10.60
Pilules, l'étui 10. — Préparés par les Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble.


Demande **scierie mécanique,** petit modèle, bon état, petit prix. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

**Bonne cuisinière** pour maison bourgeoise est demandée. Très bons gages, situation assurée. Voir J. Dellard, Cab. Immobilier, 1, rue Maréchal-Joffre.

A vendre à la campagne, à proximité gros chef-lieu canton, contrée fertile, traversée par petite rivière poissonneuse, **Villa** genre **chartreuse,** entourée de beaux ombrages et en parfait état, 6 pièces sur caves, garage et autres dépendances, eau et électricité. Jardin agrément et très important verger en plein rapport, libre de suite, prix demandé 60.000 fr. J. Dellard, Cab. Immobilier, 1, rue Joffre, Cahors.

**A vendre,** pour cause de mobilisation : 1° **grand stock de foin** et **paille** sis aux Moulins, de Lamothe-Cassel (Lot) et quelques gros fagots de chêne compris dans le même lot. 2° **Pommes de terre** de semence, de 1re qualité. Tuiles canal d'occasion pour vieilles toitures. Vente à forfait. Prix à débattre. Pour traiter écrire ou se présenter à Malioux Emile, soldat au 172e R. de P., en détachement de garde à l'Hôpital complémentaire du grand Séminaire de Cahors.


**Cabinet Immobilier**
**(21e année)**
**J. DELLARD**
*propriétaire,* 1, *rue Mar.-Joffre*
**CAHORS**
*VENTE ET ACHAT*
*de propriétés de rapport et d'agrément*
**Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne**
TERRAINS A BATIR
**Fonds de commerce**
**Prêts hypothécaires**
**Expertises**
*TOUS RENSEIGNEMENTS*
GRATUITS



**POISSONNERIE**
*22, rue de la Préfecture, CAHORS*
**Arrivages quotidiens**
**COURS DU JOUR**
**Fourniture aux Hôtels et Restaurants**



VENDRE — ACHETER
**INDICATEUR IMMOBILIER**
**R. MARATUECH**
*Ex-commis greffier*
*Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France*
**109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44**
**VENTE - ACHAT**
LOCATION
**Propriétés - Immeubles - Villas**
TERRAINS
COMMERCES
**GRAND CHOIX**
*Tous renseignements gratuits*
UNIQUEMENT DU COURTAGE
SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE



Pour vos Maux D'ESTOMAC
BRÛLURES
AIGREURS
GASTRITES
DYSPEPSIE
POUDRES de COCK
Toutes pharmacies, fr. 12.50 la boîte



Imp. Coueslant (*personnel intéressé*)
*Le co-gérant :* L. PARAZINES.


Feuilleton du « *Journal du Lot* » 46

# L'AMOUR PIRATE

**Par WILLAMSON**

*Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers*

— Je l'aime beaucoup et je fais facilement dix kilomètres...

— Oh ! vous n'aurez pas à en faire autant ! se récria Carmen, c'est à peine si vous aurez un quart de kilomètre avant de rencontrer Nick et son auto. J'espère que je serai assez bien pour vous accompagner, mais j'ai une migraine terrible, je vais prendre des cachets pour être tout à fait bien au moment du départ.

— Je suis désolée, dit Angèle, mais ne pourrions-nous pas faire prévenir M. Hillard que nous ne pouvons pas le rencontrer aujourd'hui ? Vous savez que nous avons encore toute la journée de demain.

— Non, non, coupa hâtivement Carmen, je ne voudrais pour rien au monde le désappointer ainsi, une tasse de café noir va me guérir.

Mais apparemment, quand vint l'heure du départ, le café noir n'avait fait aucun effet, et Carmen dut avouer qu'elle se sentait incapable de sortir.

— Si j'essayais, je suis sûre que je m'évanouirais, mais je ne puis vous dire à quel point je suis fâchée de vous laisser aller seule ! Partez toujours, quand j'aurai pris un peu de repos, je tenterai de vous rejoindre pour le retour, cela évitera à Nick d'amener son auto jusqu'ici.

Angèle s'efforçait à la pitié et à la sympathie, car vraiment la souffrance de Carmen se lisait sur son visage décomposé, mais, en dépit d'elle-même, elle ne pouvait se sentir aussi désolée qu'elle l'aurait voulu. Elle redoutait d'être seule avec Carmen, et aussi seule avec Nick dans la forêt, si vraiment il désirait réellement la conduire, ce dont elle n'était pas tout à fait sûre.

Peut-être que, même s'il l'aimait, il n'aurait pas la pensée de le lui dire sur son propre territoire, chez lui, à cette « Heureuse Etoile » qu'elle avait hâte de connaître.

Quoi qu'il en soit, qu'elle le voulût ou non, cela viendrait à son moment, mais elle ne pouvait pas s'empêcher de désirer ardemment connaître la vérité. La seule chose qu'elle savait était qu'elle était délicieusement effrayée et cependant charmée de voir la maison de Nick sans Mme Gaylor.

A deux heures et demie, elle partit après avoir écouté les explications précises que lui avait données Carmen sur la direction à prendre. Elle devait passer au travers des bambous jusqu'à la rencontre d'un petit sentier, alors qu'elle serait à l'ombre des orangers jusqu'à ce qu'elle se trouve en face d'une grande porte de fer. Vous l'ouvrirez en prenant soin de la refermer aussitôt, conseilla Carmen, pour que les bêtes ne puissent pas pénétrer après vous.

— Après cela, conclut-elle, vous n'aurez qu'à suivre un petit sentier dans la prairie jusqu'au moment où vous rencontrerez Hillard, sur la route carrossable qui passe là près.

Angèle ayant assuré qu'elle se rappellerait de ces instructions, prit la grande ombrelle qu'elle lui tendait. Elle était grande, lourde et rouge, couleur de sang. Elle fit cette remarque qu'il était assez curieux dans un ranch où on élevait des taureaux d'avoir des ombrelles rouges. Elle décida en elle-même qu'elle ne se servirait de cette ombrelle que pour la partie la plus chaude de sa promenade, et si vraiment elle ne pouvait pas faire autrement.

— Croyez-vous vraiment que vous serez rétablie pour venir nous rejoindre, demanda-t-elle poliment.

— Oh ! oui, dans une heure, je serai tout à fait une autre femme. La voix de contralto de Carmen résonnait d'une façon bizarre. Angèle voulut y voir un effet de la migraine, comme dans sa pâleur qui la rendait presque fantômale.

— Elle est vraiment très malade, pensa-t-elle en lui faisant un petit signe d'adieu.

Angèle partie, Carmen resta un instant immobile, regardant la blanche silhouette qui disparaissait parmi les arbres.

Alors, quand la forme devint invisible dans le lointain, Carmen retourna chez elle, elle marchait lentement et avec une dignité voulue pensant qu'il était possible que quelqu'un pût l'apercevoir. Mais une fois dans sa chambre, toutes portes fermées, elle tomba à genoux.

— Oh ! mon Dieu, murmura-t-elle, la face cachée dans ses mains. Mais soudain elle se releva avec un geste d'horreur.

— Non, non, je n'ai plus le droit de m'adresser à Dieu ! Seul le diable peut m'écouter maintenant !

. . . . . .

Angèle eut quelques difficultés à ouvrir la porte qui conduisait de la plantation d'orangers dans la lande, car elle était haute, forte, et évidemment rarement ouverte.

La jeune femme s'effraya de constater que le petit sentier à travers l'herbe semblait se perdre, et qu'il n'y avait pas trace de route dans le lointain, mais elle voyait à sa droite une grande barrière de fil de fer qui l'isolait de l'endroit où étaient parqués les animaux. Elle put voir qu'ils étaient nombreux, mais ils paissaient paisiblement sans faire attention à elle. Du reste, ils étaient assez loin pour ne former qu'une masse compacte qui ne lui paraissait pas inquiétante, derrière la séparation de fer.

(*A suivre*).